



2^{eme} FLANDRES CHARENTAISES CLASSIC



FINALE

COUPE DE FRANCE



JUNIORS

COURCÔME

(Charente)

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2019

126 km

DEPART : 12H30

Itinéraire : COURCÔME - TUZIE - SALLES-VN - VERTEUIL - ST-GEORGES - POUGNE - NANTEUIL - MESSEUX - VIEUX-RUFFEC - CHAMPAGNE-MOUTON - GRAND-MADIEU - ST-CLAUD - CELLEFROUIN - BEAULIEU - ST-GOURSON - ST-SULPICE - COUTURE - AUNAC - BAYERS - SALLES-VN - TUZIE - COURCÔME (+5 tours)



Infos : cycloclassics.blogspot.com

ORGANISATION

POITOU-CHARENTES ANIMATION

3, rue de l' Ancienne Poste
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Tél : 05.49.37.33.77

Fax : 05.49.37.04.04

E-mail : poitoucharentesanimation@orange.fr

Site Internet : www.tour-poitou-charentes.com

Engagements :

Via le site internet de la Fédération Française de Cyclisme.



PROGRAMME

**NORD-CHARENTE
CLASSIC**

Manche finale de la Coupe de France Juniors

Samedi 14 septembre

Permanence au complexe Salle des Fêtes à Courcôme (16) hall d'accueil.

16h – 18h :

Vérification des licences et retraits des dossards et des plaques de cadre par les Directeurs Sportifs.

Dimanche 15 septembre

8h00 – 10h30 :

Permanence au complexe Salle des Fêtes à Courcôme (16), hall d'accueil.

8h00 – 10h30 :

Vérification des licences et retraits des dossards et des plaques de cadre par les Directeurs Sportifs.

10h30 :

Réunion des directeurs sportifs au complexe Salle des Fêtes de Courcôme, salle de spectacle.

11h30:

Signature des coureurs et présentation des équipes au podium.

12h30 :

Départ course Juniors

15h30 :

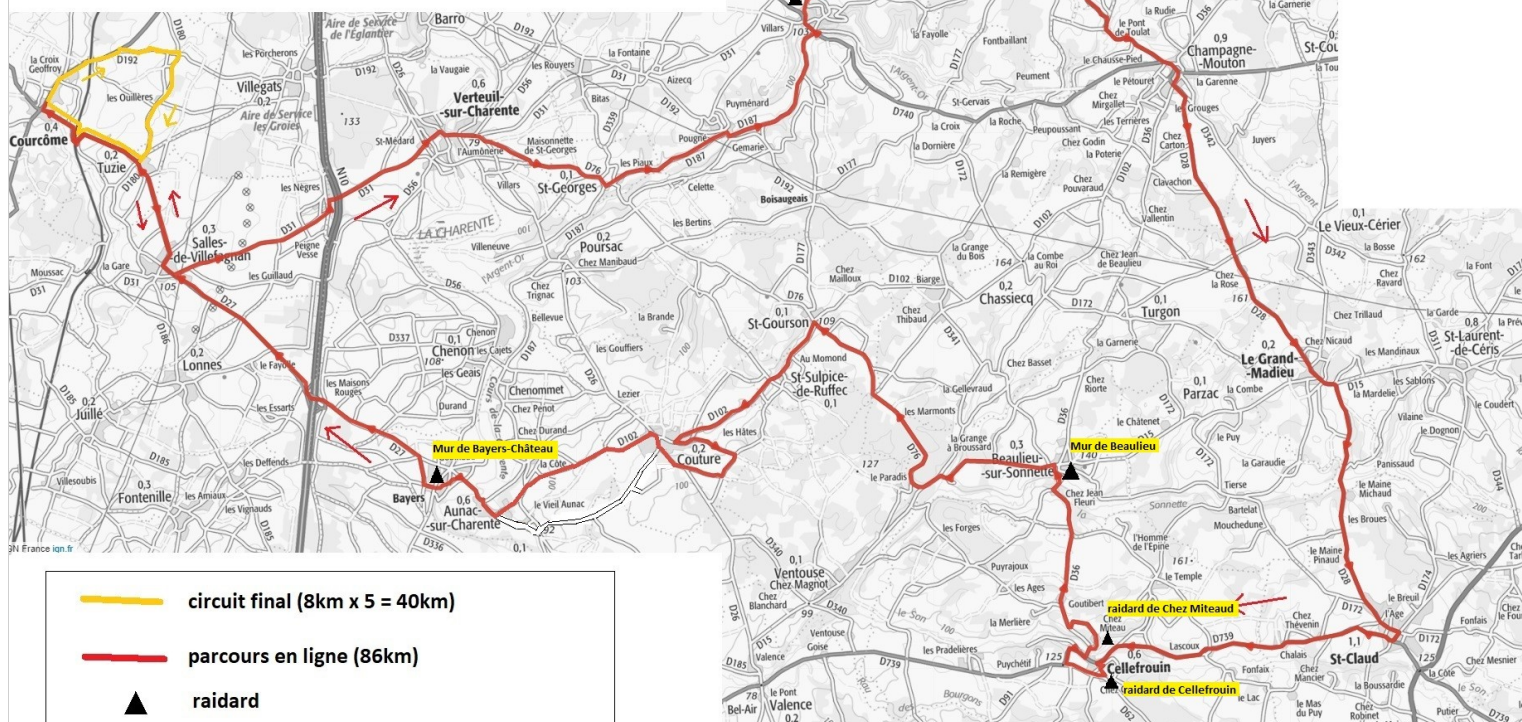
Cérémonie protocolaire sur le podium suivant l'arrivée.

ITINERAIRE

CARTE



Proposition de parcours Coupe de France 2019 juniors
dimanche 15 septembre 2019 - Courçôme

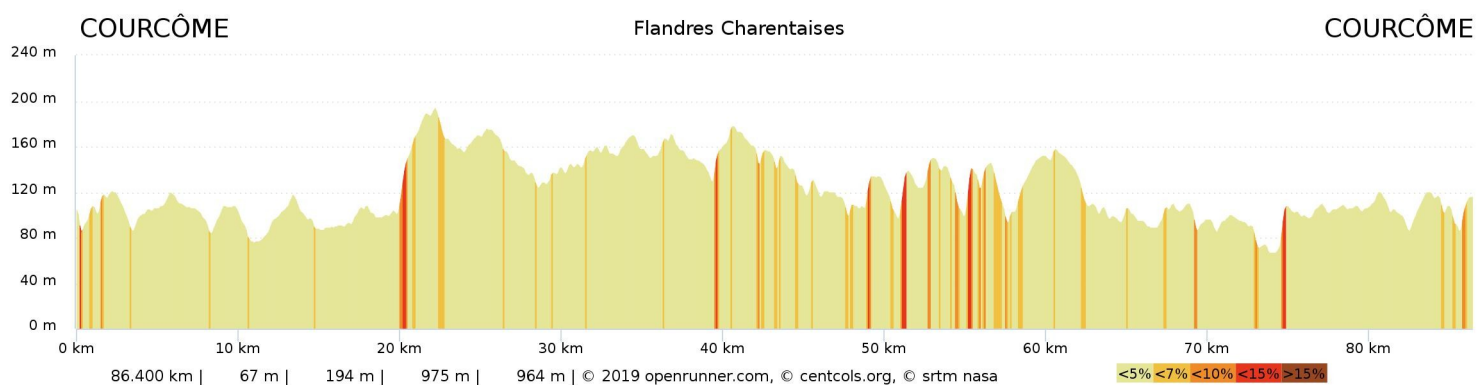


numéro	nom	longueur	% moyen	% maximal	difficulté
5	Chez Galland	300m	12,4%	17%	***
4	Cellefrouin	500m	10%	15%	***
3	Chez Miteau	500m	11%	22%	*****
2	Mur de Beaulieu	500m	13,5%	20%	*****
1	Bayers-Château	220m	11,7%	20%	****

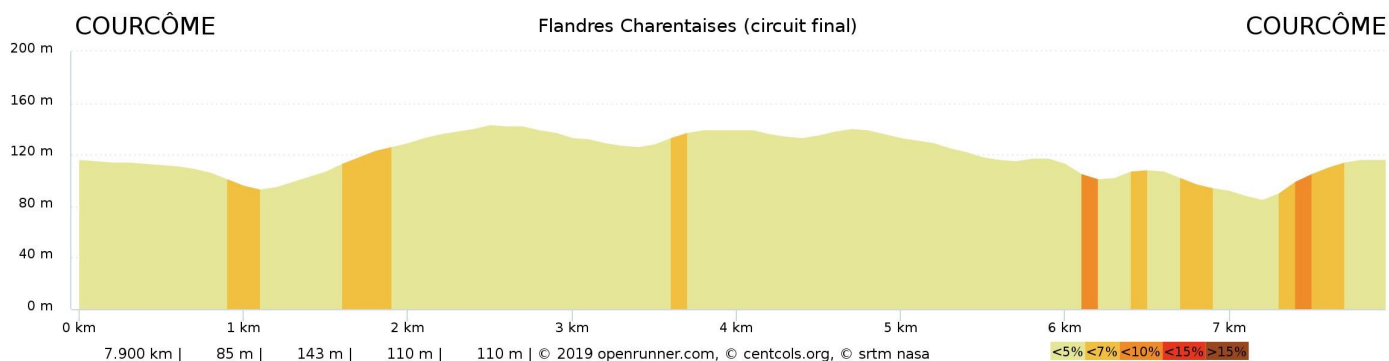
ITINERAIRE

PROFIL

PARTIE EN LIGNE :



CIRCUIT FINAL :

















ITINERAIRE

ITINERAIRE DETAILLE

Kms parcourus	Kms à parcourir	COUPE DE FRANCE Juniors COURCÔME 15/09/2019	PN ZR	MG	Horaires	DANGERS
		COURCÔME				
		Départ fictif : Mairie (Grand Rue)			12h25	
0.0	127.5	Départ réel : D 27 (panneau sortie Courcôme)			12h30	
2.0	125.5	TUZIE			12h33	
4.1	123.4	SALLES DE VILLEFAGNAN			12h36	
4.8	122.7	D 27 / D 31 A gauche => D 31			12h37	
		Les Nègres (SALLES DE VILLEFAGNAN)				
8.1	119.4	D 31 / D 912 A gauche => D 912			12h41	
8.3	119.2	D 912 / D 31 A droite => D 31			12h41	
		Le Champ du Maine (VERTEUIL SUR CHARENTE)				
10.1	117.4	VERTEUIL SUR CHARENTE			12h44	
10.8	116.7	D 31 / D 26 A droite => D 26			12h45	
12.1	115.4	D 26 / D 76 A gauche => D 76			12h47	
		Maisonnette de Saint Georges (VERTEUIL SUR CHARENTE)				
14.5	113.0	SAINT GEORGES			12h50	
		D 76 / D 187 Tout droit => D 187				
		Le Moulin de Naulet (SAINT GEORGES)				
		Le Bourgé (NANTEUIL EN VALLEE)				
		Moulin des Iris (NANTEUIL EN VALLEE)				
		Pougné (NANTEUIL EN VALLEE)				
17.0	110.5	D 187 / D 192 A droite => D 192			12h54	
		D 192 / D 187 A gauche => D 187				
		Moulin de la Tâche (NANTEUIL EN VALLEE)				
20.0	107.5	NANTEUIL EN VALLEE			12h58	
20.1	107.4	D 187 / D 740 A gauche => D 740			12h58	
20.6	106.9	300 m à 12 % (dont un passage à 17%)			12h59	
		A gauche => D 172				
20.8	106.7	D 172 / D 187 A droite => D 187			12h59	
		Messeux (NANTEUIL EN VALLEE)				
24.3	103.2	D 187 / D 176 A droite => D 176			13h04	
		La Loge (VIEUX RUFFEC)				
		D 176 / D 177 Tout droit => D 176				
27.5	100.0	VIEUX RUFFEC			13h09	
		Le Moulin de Guitry (CHAMPAGNE MOUTON)				
30.1	97.4	CHAMPAGNE MOUTON			13h13	
30.4	97.1	D 176 / D 740 A gauche => D 740			13h13	
		A droite => D 28				
37.0	90.5	LE GRAND MADIEU			13h22	
42.5	85.0	SAINT-CLAUD			13h30	
		D 28 / D 739 A droite => D 739				
		Chalais (SAINT CLAUD)				
		Lascoux (CELLEFROUIN)				
49.4	78.1	CELLEFROUIN			13h40	
50.0	77.5	400 m à 11 % (dont un passage à 15%)			13h41	
		A droite => D 62				
		D 62 / D 36 Tout droit => D 36				

ITINERAIRE

ITINERAIRE DETAILLE

Kms parcourus	Kms à parcourir	COUPE DE FRANCE Juniors COURCÔME 15/09/2019	PN ZR	MG	Horaires	DANGERS
		D 62 / D 739 A droite => D 739 				
		D 739 / D 36 A gauche => D 36 				
		Chez Miteau (CELLEFROUIN)				
52.2	75.3	500 m à 10 % (dont un passage à 22%)	NA		13h44	
		Goutibert (CELLEFROUIN)				
		Chez Jean Fleuri (BEAULIEU SUR SONNETTE)				
		Le Moulin du Pont (BEAULIEU SUR SONNETTE)				
		BEAULIEU SUR SONNETTE				
56.2	71.3	400 m à 13 % (dont un passage à 20%)	NA		13h50	
		A gauche => D 15 				
		Sansac (BEAULIEU SUR SONNETTE)				
58.9	68.6	D 15 / D 76 A droite => D 76 			13h54	
		SAINT GOURSON				
63.4	64.1	D 76 / D 102 A gauche => D 102 			14h00	
64.3	63.2	SAINT SULPICE DE RUFFEC			14h01	
67.0	60.5	COUTURE			14h05	
		Chez L'Epine (COUTURE)				
68.9	58.6	A droite => route direction D 26 			14h08	
70.6	56.9	D 26 / D 102 A gauche => D 102 			14h10	
73.6	53.9	AUNAC SUR CHARENTE			14h15	
		D 102 / D 27 A droite => D 27 				
		BAYERS				
		Rue de l'Eglise				
76.4	51.1	500 m à 9 % (dont un passage à 20%)	NA		14h19	
		A droite => route direction D 27 				
		Les Maisons Rouges (SALLES DE VILLEFAGNAN)				
83.0	44.5	SALLES DE VILLEFAGNAN			14h28	
85.0	42.5	TUZIE			14h31	
85.4	42.1	Entrée Circuit			14h32	
87.5	40.0	COURCÔME			14h35	
87.8	39.7	D 27 / D 736 A droite => D 736 			14h35	
88.0	39.5	Grand Rue (devant la Mairie) - 1^{er} passage sur la ligne d'arrivée			14h35	
		La Croix Geoffroy (COURCÔME)				
		Le Petit village (COURCÔME)				
		D 736				
89.7	37.8	D 736 / D 192 A droite => D 192 			14h38	
90.9	36.6	D 192 / D 180 A droite => D 180 			14h39	
		Les Ouillères (COURCÔME)				
		La Touche (COURCÔME)				
92.9	34.6	TUZIE			14h42	
93.3	34.2	D 180 / D 27 A droite => D 27 			14h43	
95.4	32.1	COURCÔME			14h46	
95.7	31.8	D 27 / D 736 A droite => D 736 			14h46	
95.9	31.6	Grand Rue (devant la Mairie) - 2^{ème} passage sur la ligne d'arrivée			14h47	
103.8	23.7	Grand Rue (devant la Mairie) - 3^{ème} passage sur la ligne d'arrivée			14h58	
111.7	15.8	Grand Rue (devant la Mairie) - 4^{ème} passage sur la ligne d'arrivée			15h09	
119.6	7.9	Grand Rue (devant la Mairie) - 5^{ème} passage sur la ligne d'arrivée			15h20	
127.5	0.0	Grand Rue (devant la Mairie) – ARRIVEE FINALE			15h31	

REGLEMENT

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

ARTICLE 1. **ORGANISATION**

L'épreuve « FLANDRES CHARENTAISES CLASSIC JUNIORS » est organisée par l'association CYCLO-CLASSICS POITOU-CHARENTES DÉVELOPPEMENT domiciliée chez M. Xavier DUPUIS – 1, Chez Louis Dubois – 16700 SAINT-GOURSON, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le dimanche 15 septembre 2019 à COURCÔME (16) avec l'appui technique de POITOU-CHARENTES ANIMATION.

ARTICLE 2. **TYPE DE L'EPREUVE**

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie « Juniors hommes ». Elle est inscrite au calendrier au calendrier FFC classe 1.14 par l'intermédiaire de Poitou-Charentes Animation.

Il s'agit de la 5ème et dernière manche de la Coupe de France Juniors 2019.

ARTICLE 3. **PARTICIPATION**

Seuls peuvent y participer, les cyclistes français ou étrangers* titulaires d'une licence juniors, délivrée par la Fédération Française de Cyclisme et âgés de 17 et 18 ans dans l'année.

Conformément à l'article 1.1.030 de la réglementation fédérale, un coureur étranger titulaire d'une licence française, résidant en France et mineur à la date de l'épreuve, pourra intégrer la sélection départementale ou régionale de la cadre de la Coupe de France Juniors.

ARTICLE 4. **ENGAGEMENTS**

L'épreuve est ouverte aux engagements par internet, selon la procédure habituelle, à partir de J – 30 de la date de l'épreuve, jusqu'à J -6 soit le lundi 9 septembre 2019.

Le montant des engagements est fixé à 8,50 euros.

Les modifications de la liste des engagés (Titulaires, remplaçants et encadrement) pourront intervenir jusqu'à J-3 avant le début de l'épreuve.

Pour les équipes étrangères - à l'aide du bulletin d'engagement fourni par le prestataire informatique désigné par la F.F.C. et selon la procédure du règlement de la F.F.C. des épreuves sur route.

Sur le principe, un coureur qui n'est pas présent dans la liste des titulaires ou remplaçants, ne pourra pas participer à l'épreuve. Tout cas particulier sera traité par le collège des arbitres en concertation avec l'organisateur.

ARTICLE 5. **PERMANENCE**

La permanence de départ se tient le samedi 14 septembre 2019 de 16h00 à 18h00 et le dimanche 15 septembre de 8h00 à 10h30 au hall d'accueil du complexe salle des fêtes de Courcôme (Charente - 16).

La vérification des licences, le retrait des dossards et des plaques de cadre se font à la permanence aux horaires mentionnés ci-dessus.

REGLEMENT

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des Membres du Collège des Arbitres, est fixée à 10h30 à la salle de spectacle au complexe salle des fêtes de Courcôme.

La signature de la feuille de départ aura lieu au podium protocolaire lors de la présentation des équipes. Chaque coureur recevra deux dossards, une plaque de cadre et un transpondeur. Un chèque de caution de 30€ sera demandé à chaque équipe, il sera restitué en contrepartie du retour des dossards, plaques de cadre et transpondeur.

ARTICLE 6. CONTRÔLE DES BRAQUETS

Le contrôle des braquets se fera par équipes à 12h00 aux abords du podium d'animation. Le développement autorisé est de **7,93 mètres**.

ARTICLE 7. RADIO – TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.4875 Mhz

ARTICLE 8. DEPANNAGE

Le changement de roues et de matériel entre équipiers est autorisé.

L'ordre des voitures pour le dépannage sera établi lors de la réunion des directeurs sportifs, selon le principe défini par l'article 9 du règlement FFC de la Coupe de France.

Un service d'assistance neutre est assuré par 3 véhicules (3 voitures) fournis par l'organisateur.

ARTICLE 9. MODALITES DE RAVITAILLEMENT

Les modalités concernant le ravitaillement seront définies par le Jury des Arbitres lors de la réunion des directeurs sportifs.

ARTICLE 10. DELAIS D'ARRIVEE

Tout compétiteur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 11. CLASSEMENTS

A) FLANDRES CHARENTAISES CLASSIC JUNIORS

Classement « Scratch » de l'épreuve.

Classement « Equipe » de l'épreuve selon la réglementation F.F.C.

B) COUPE DE France JUNIORS 2019

Classements individuels selon article 5.1 du règlement FFC de la Coupe de France Juniors 2019,

Classement par équipes des comités régionaux selon article 5.2 de la Coupe de France Juniors 2019.



REGLEMENT

ARTICLE 12. PRIX FLANDRES CHARENTAISES CLASSIC JUNIORS

Les prix suivants sont attribués :

Classement « scratch »:

540 euros : 109 € – 80 € – 65 € – 54 € – 44 € – 38 € – 30 € – 25 € – 16 € – 11 € – 9 € – 8 € – 8 € – 8 € – 7 € – 6 € – 6 € – 6 € – 5 € – 5 € euros aux 20 premières classées.

Le total général des prix distribués à l'occasion de cette épreuve est de 548 euros.

ARTICLE 13. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu dans les locaux du complexe salle des fêtes de Courcôme.

ARTICLE 14. PROTOCOLE

Doivent se présenter au protocole :

Le vainqueur de l'épreuve,

Le deuxième et le troisième de l'épreuve,

La meilleure équipe de l'épreuve,

Le vainqueur de la Coupe de France Juniors 2019,

Les 2ème et 3ème du Classement Général Final de la Coupe de France Juniors 2019,

Les 3 premières équipes du classement final de la Coupe de France Juniors 2019.

ARTICLE 15. DEVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité.

Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre détritrus en dehors des emplacements prévus à cet effet.

ARTICLE 16. PENALITES

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

SITE D'ACCUEIL

ESPACE COURSE



SERVICES

HEBERGEMENT

Hôtel L'Escargot— RN10 Les Gallais 16700 RUFFEC Tél. : 05 45 31 30 31

Hôtel Beau Rivage—rue Grande 16230 MANSLE Tél. 05 45 20 31 26

Hôtel le Clovis— 3, rue Chevalonnerie 79190 SAUZE-VAUSSAIS Tél. 05 49 07 60 66

Chambres d'Hôtes du Puy d'Anché—79190 SAUZE-VAUSSAIS Tél. 05 49 90 69

Hôtel du Commerce—5, rue Pont des Barres 86400 CIVRAY Tél. 05 49 97 03 97

Hôtel le Cadran— 8 rue du Temple 86400 CIVRAY Tél. 05 49 87 02 51

Chambres d'Hôtes :

- Maison du Tilleul Argenté— 16240 COURCOME Tél. 05 45 31 61 14 - 3 ch. (6 p)
- La Cochère— 4 rue des hôtes 16700 SALLES DE VILLEFAGNAN Tél. 05 45 30 34 60 - 4ch. (8 p)
- Les Bruyères— 1 impasse des tanneurs 16510 VERTEUIL SUR CHARENTE Tél. 05 45 89 03 65 - 3ch (9 p)
- M. et Mme. Céline et Jean Paul Lavergne 7 rue Farèze 16700 NANTEUIL EN VALLEE Tél. 06 21 54 52 23 - 4ch. (12p)

Ensemble de gîtes du Petit Fayolle 16230 LONNES **Téléphone** : 05 45 31 17 47 **Mobile** : 06 79 23 89 30
12 pers.

Ensemble de 2 gîtes M. BARON Petit Fayolle 16230 LONNES 10pers.

M. Philippe HUGUENIN 9 Route de Ruffec 79110 COUTURE D ARGENSON 13 pers.

M. et Mme VARAGNAC 1, rue Kléber Les Inchauds 16140 CHARME **Tél.** : 05 45 39 08 55 12 pers.

Ensemble de gîtes Brettes— 1 mpasse des tilleuls 16240 BRETTESS Tél. 05 45 31 27 65 19 pers.

Ensemble de gîtes de la Gensatière— 16140 ST-FRAIGNE Tél. 05 45 21 27 65 12 pers.

